



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 003 / 2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2017.

Date de convocation : 21 mars 2018			L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire.						
Date d'affichage : 21 mars 2018									
Date d'affichage du compte-rendu : 28 mars 2018									
Date d'affichage de la présente délibération : 29 MARS 2018									
Résultats des votes :	VOTANTS	29	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.						
	POUR	29							
	CONTRE	00							
	ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité			Monsieur Heimana TAURAA et Madame Eliane LECHENE ont été désignées pour remplir cette fonction.						
			<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>07</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	07
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	22								
PROCURATION	07								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	Christophe TAURAATUA
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Irvine PARO
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	Raiarii TETOOFA
Mme Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Yvette LICHTLE
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	22	11	7 procurations

DELIBERATION N° 003/2018 DU 27 MARS 2018**Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2017.****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 028/2017 du 30 mars 2017 portant approbation du budget primitif de la commune (budget principal) pour l'exercice 2017 et de la prise en charge des déficits des budgets annexes ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au maire ;

Exposé des motifs :

Après la présentation du compte administratif en concordance avec le compte de gestion du comptable du Trésor, il est proposé de voter la délibération portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 mars 2018 ;

Lors du vote	Compte administratif 2017	Compte de gestion 2017	Affectation du résultat de fonctionnement 2017
Nombre de membres en exercice :	33	33	33
Nombre de membres présents :	22	22	22
Nombre de suffrages exprimés :	29	29	29
Nombre de votes POUR	29	29	29
Nombre de votes CONTRE	00	00	00
Nombres d'ABSTENTIONS	00	00	00

BUDGET PRINCIPAL	Commune de Pirae (1)
-------------------------	---------------------------------

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DU BUDGET PRINCIPAL (3)

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF Voté par nature

Année 2017

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte etc...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I. Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)
- A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA – Investissement (3)
- A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)
- A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
- A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
- A10.3 - Opérations liées aux cessions
- A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
- A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
- A11 - Etat des travaux en régie
- A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une

commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepen

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

[9] [8] [7] [3] [6] Commune de PIRAE	COMPTE ADMINISTRATIF
--	-------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	104 738	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement /population	117 511	
4	Dépenses d'équipement brut/population	8 658	
5	Encours réel de la dette/population	4 941	
6	Dotation globale de fonctionnement / population	27 389	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (1)	58,6%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,0%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0,0%	
9	Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (1)	89,4%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (1)	7,4%	
11	Encours réel de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	4,2%	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - (3) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - (4) avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	1 586 812 536	G	1 697 876 911
	Section d'investissement	B	158 744 815	H	307 180 283

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0	I	644 131 630
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	43 692 102	J	0

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	1 789 249 453	=G+H+I+J	2 649 188 824
---------------------------------------	----------	----------------------	----------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0	K	0
	Section d'investissement	F	213 742 517	L	80 067 427
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	213 742 517	=K+L	80 067 427

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	1 586 812 536	=G+I+K	2 342 008 541
	Section d'investissement	=B+D+F	416 179 434	=H+J+L	387 247 710
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	2 002 991 970	=G+H+I+J+K+L	2 729 256 251

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	80 067 427
13	Subventions d'investissement	0	80 067 427
20	Immobilisations incorporelles	41 077 656	0
21	Immobilisations corporelles	84 121 057	0
23	Immobilisations en cours	88 543 804	0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	328 200 000	219 849 435	25 596 843	0	82 753 722
012	Charges de personnel et frais assimilés	919 000 000	803 747 506	68 743 950	0	46 508 544
65	Autres charges de gestion courante	414 657 499	357 417 355	0	0	57 240 144
Total des dépenses de gestion courante		1 661 857 499	1 381 014 296	94 340 793	0	186 502 410
66	Charges financières	800 000	727 709	0	0	72 291
67	Charges exceptionnelles	14 800 000	12 143 231	0	0	2 656 769
68	Dotations aux provisions (1)	22 500 000	0			22 500 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 699 957 499	1 393 885 236	94 340 793	0	211 731 470

023	Virement à la section d'investissement (2)	522 345 230				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	82 000 000	98 586 507			-16 586 507
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		604 345 230	98 586 507			505 758 723

TOTAL	2 304 302 729	1 492 471 743	94 340 793	0	717 490 193
--------------	----------------------	----------------------	-------------------	----------	--------------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0				
--	-------	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000 000	19 032 232	0	0	-6 032 232
70	Produits des services, du domaine et ventes...	119 100 000	132 246 269	0	0	-13 146 269
73	Impôts et taxes	441 500 000	436 894 855	0	0	4 605 145
74	Dotations et participations	1 024 626 872	1 027 723 946	0	0	-3 097 074
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	19 945 782	0	0	54 218
Total des recettes de gestion courante		1 618 226 872	1 635 843 084	0	0	-17 616 212
77	Produits exceptionnels	31 224 227	33 865 323	0	0	-2 641 096
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 649 451 099	1 669 708 407	0	0	-20 257 308

042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	10 720 000	28 168 504			-17 448 504
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 720 000	28 168 504			-17 448 504

TOTAL	1 660 171 099	1 697 876 911	0	0	-37 705 812
--------------	----------------------	----------------------	----------	----------	--------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 644 131 630				
---	-----------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	93 845 846	28 265 525	41 077 656	24 502 665
204	Subventions d'équipement versées	50 207 068	0	0	50 207 068
21	Immobilisations corporelles	553 919 874	47 598 737	84 121 057	422 200 080
23	Immobilisations en cours	469 961 463	47 155 782	88 543 804	334 261 877
Total des dépenses d'équipement		1 167 934 251	123 020 044	213 742 517	831 171 690
13	Subventions d'investissement	2 346 678	2 346 678	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	5 209 589	0	90 411
Total des dépenses financières		7 646 678	7 556 267	0	90 411
Total des dépenses réelles d'investissement		1 175 580 929	130 576 311	213 742 517	831 262 101
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	10 720 000	28 168 504		-17 448 504
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 720 000	28 168 504		-17 448 504
TOTAL		1 186 300 929	158 744 815	213 742 517	813 813 597
Pour information					
D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) 43 692 102			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	70 107 123	77 425 434	80 067 427	-87 385 738
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	446 239 817	20 400 000	0	425 839 817
Total des recettes d'équipement		516 346 940	97 825 434	80 067 427	338 454 079
10	Dot fonds divers et réserves	67 000 000	67 067 481	0	-67 481
1068	Excédents de fonct capitalisés (7)	42 300 861	42 300 861	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	1 400 000	0	-1 400 000
Total des recettes financières		109 300 861	110 768 342	0	-1 467 481
Total des recettes réelles d'investissement		625 647 801	208 593 776	80 067 427	336 986 598
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	522 345 230			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	82 000 000	98 586 507		-16 586 507
Total des recettes d'ordre d'investissement		604 345 230	98 586 507		505 758 723
TOTAL		1 229 993 031	307 180 283	80 067 427	842 745 321
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0			

(1) DF 023 - RI 021; D1040 - RF042; R1040 - DF042; D1041 - RI041; DF043 - RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	245 446 278		245 446 278
012	Charges de personnel et frais assimilés	872 491 456		872 491 456
65	Autres charges de gestion courante	357 417 355		357 417 355
66	Charges financières	727 709	0	727 709
67	Charges exceptionnelles	12 143 231	18 989 932	31 133 163
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	79 596 575	79 596 575
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 488 226 029	98 586 507	1 586 812 536

Pour information			0
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	2 346 678	10 678 572	13 025 250
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	5 209 589	0	5 209 589
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		17 489 932	17 489 932
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	28 265 525	0	28 265 525
21	Immobilisations corporelles (6)	47 598 737	0	47 598 737
23	Immobilisations en cours (6)	47 155 782	0	47 155 782
	Dépenses d'investissement - Total	130 576 311	28 168 504	158 744 815

Pour information			43 692 102
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 032 232		19 032 232
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	132 246 269		132 246 269
73	Impôts et taxes	436 894 855		436 894 855
74	Dotations et participations	1 027 723 946		1 027 723 946
75	Autres produits de gestion courante	19 945 782		19 945 782
77	Produits exceptionnels	33 865 323	28 168 504	62 033 827
Recettes de fonctionnement - Total		1 669 708 407	28 168 504	1 697 876 911

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			644 131 630
--	--	--	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 067 481	0	67 067 481
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	42 300 861	0	42 300 861
13	Subventions d'investissement	77 425 434	0	77 425 434
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 400 000	0	20 400 000
21	Immobilisations corporelles (5)	0	18 989 932	18 989 932
27	Autres immobilisations financières	1 400 000	0	1 400 000
28	Amortissements des immobilisations		79 596 575	79 596 575
Recettes d'investissement - Total		208 593 776	98 586 507	307 180 283

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0
---	--	--	----------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	328 200 000	219 849 435	25 596 843	0	82 753 722
60611	Eau et assainissement	23 000 000	19 343 155	5 709 649	0	-2 052 804
60612	Energie - Electricité	54 000 000	46 534 890	4 020 119	0	3 444 991
60621	Combustibles	2 000 000	1 138 463	232 147	0	629 390
60622	Carburants	10 000 000	8 246 638	1 530 521	0	222 841
60623	Alimentation	31 000 000	22 620 965	2 930 687	0	5 448 348
60624	Produits de traitement	550 000	519 522	18 023	0	12 455
60628	Autres Fourn. non stockées	30 620 000	17 298 045	412 939	0	12 909 016
60631	Fournitures d'entretien	3 000 000	2 278 641	126 237	0	595 122
60632	Fournitures de petit Equip.	6 700 000	4 548 124	1 043 017	0	1 108 859
60633	Fournitures de voirie	4 500 000	3 417 954	36 743	0	1 045 303
60636	Vêtements de travail	8 000 000	5 975 099	384 699	0	1 640 202
6064	Fournitures administratives	4 400 000	4 061 235	65 365	0	273 400
6067	Fournitures scolaires	13 700 000	10 920 587	39 664	0	2 739 749
6132	Locations immobilières	500 000	324 000	0	0	176 000
6135	Locations mobilières	6 000 000	1 513 019	99 247	0	4 387 734
61522	Bâtiments	6 500 000	5 446 171	0	0	1 053 829
61523	Voies et réseaux	3 000 000	59 325	0	0	2 940 675
61551	Matériel roulant	8 500 000	5 824 384	51 134	0	2 624 482
61558	Entretien réparat°autr fournit	8 800 000	6 058 476	1 014 745	0	1 726 779
6156	Maintenance	8 000 000	4 736 655	790 142	0	2 473 203
6161	Multirisques	15 000 000	6 962 170	0	0	8 037 830
6168	Autres	300 000	257 852	0	0	42 148
617	Etudes et recherches	5 000 000	940 759	154 697	0	3 904 544
6182	Documentation Gén. et Tech.	2 000 000	228 047	0	0	1 771 953
6184	Vers. à des Org. de formation	11 000 000	3 813 280	0	0	7 186 720
6185	Frais de colloques & séminaires	130 000	125 000	0	0	5 000
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	1 400 000	1 312 438	0	0	87 562
6226	Honoraires	4 070 000	2 034 000	2 034 000	0	2 000
6227	Fr. d'actes et de contentieux	1 000 000	343 476	0	0	656 524
6231	Annonces et insertions	3 000 000	1 898 175	342 249	0	759 576
6232	Fêtes et cérémonies	11 000 000	8 510 655	1 035 411	0	1 453 934
6236	Catalogues et imprimés	10 000 000	5 204 917	0	0	4 795 083
6251	Voyages et déplacements	300 000	0	0	0	300 000
6256	Missions	230 000	225 540	0	0	4 460
6261	Frais d'affranchissement	1 000 000	396 191	0	0	603 809
6262	Frais de télécommunications	9 000 000	6 260 798	994 541	0	1 744 661
627	Serv. bancaires et assimilés	100 000	47 604	0	0	52 396
6281	Concours divers (cotisations)	800 000	715 633	0	0	84 367
6282	Fr. Gard.(Eg.,For.&bois Com.	4 500 000	3 849 696	0	0	650 304
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500 000	2 973 092	0	0	1 526 908
6288	Autres serv.extérieurs	11 000 000	2 812 264	2 530 867	0	5 656 869
6354	Dr. d'enregistrement&de timbre	100 000	72 500	0	0	27 500
012	Charges de personnel et frais assimilés	919 000 000	803 747 506	68 743 950	0	46 508 544
6218	Autre personnel extérieur	16 000 000	13 767 316	205 408	0	2 027 276
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	16 000 000	14 273 624	1 291 245	0	435 131
64111	Rémunération principale	662 300 000	611 109 746	18 919 763	0	32 270 491
64131	Rémunération	17 700 000	17 090 486	539 082	0	70 432
6451	Cotisations à la C.P.S.	202 000 000	144 529 061	47 676 993	0	9 793 946
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000 000	2 977 273	111 459	0	1 911 268
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	414 657 499	357 417 355	0	0	57 240 144
6531	Indemnités	18 000 000	16 138 356	0	0	1 861 644
6533	Cotisations de retraite	1 000 000	677 808	0	0	322 192
6554	Cont. aux Org. de regroupement	21 000 000	18 732 675	0	0	2 267 325
6556	Ind. de logement aux Instit.	3 000 000	0	0	0	3 000 000
6558	Autres Cont. obligatoires	15 000 000	14 318 516	0	0	681 484
657364	A caract indust et commercial	322 657 499	276 000 000	0	0	46 657 499
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	34 000 000	31 550 000	0	0	2 450 000
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 661 857 499	1 381 014 296	94 340 793	0	186 502 410

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62....: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	800 000	727 709	0	0	72 291
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000	727 709	0	0	72 291
67	Charges exceptionnelles (c)	14 800 000	12 143 231	0	0	2 656 769
6711	Int. Mor. et Pén. sur March.	50 000	39 630	0	0	10 370
6713	Secours et dots	1 000 000	724 085	0	0	275 915
6714	Bourses et prix	300 000	294 920	0	0	5 080
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	11 750 000	9 449 846	0	0	2 300 154
678	Autres charges exceptionnelles	1 700 000	1 634 750	0	0	65 250
68	Dotations aux provisions (d) (3)	22 500 000	0			22 500 000
6817	Dot.Prov.PrDép. des Act.Circ.	22 500 000	0			22 500 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 699 957 499	1 393 885 236	94 340 793	0	211 731 470

023	Virement à la section d'investissement	522 345 230	0			522 345 230
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	82 000 000	98 586 507			-16 586 507
675	Val. Compt. des Immo. cédées	0	18 989 932			-18 989 932
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	82 000 000	79 596 575			2 403 425
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		604 345 230	98 586 507			505 758 723

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0	0			0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		604 345 230	98 586 507			505 758 723

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		2 304 302 729	1 492 471 743	94 340 793	0	717 490 193
---	--	----------------------	----------------------	-------------------	----------	--------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0
---	----------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
- (4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
- (5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;
- (6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000 000	19 032 232	0	0	-6 032 232
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	13 000 000	19 032 232	0	0	-6 032 232
70	Produits des services, du domaine...	119 100 000	132 246 269	0	0	-13 146 269
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	1 000 000	1 750 000	0	0	-750 000
70312	Redevances funéraires	700 000	1 872 750	0	0	-1 172 750
70321	Dr.Stat.Loc. sur la voie Pub.	8 000 000	5 769 750	0	0	2 230 250
70388	Autres Red. et Rec. diverses	1 200 000	919 051	0	0	280 949
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	37 000 000	43 352 080	0	0	-6 352 080
70688	Autres prestations de service	1 500 000	9 143 326	0	0	-7 643 326
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	200 000	22 400	0	0	177 600
70841	aux Budg. Ann.rég.mun CCAS écol	23 500 000	17 416 912	0	0	6 083 088
70878	par d'autres redevables	46 000 000	52 000 000	0	0	-6 000 000
73	Impôts et taxes	441 500 000	436 894 855	0	0	4 605 145
7336	Droits de place	11 000 000	7 360 900	0	0	3 639 100
7351	Taxe sur l'électricité	200 000 000	193 583 003	0	0	6 416 997
7368	Taxes locale publicité exter	2 500 000	2 378 595	0	0	121 405
7381	Centimes addi. s/ impos. terr.	228 000 000	233 572 357	0	0	-5 572 357
74	Dotations et participations	1 024 626 872	1 027 723 946	0	0	-3 097 074
7411	Dotation forfaitaire	288 200 000	288 200 835	0	0	-835
74128	Dotation d'aménagement	100 967 303	100 967 303	0	0	0
7471	Etat	600 000	2 090 478	0	0	-1 490 478
7472	Territoire	0	1 473 903	0	0	-1 473 903
74758	Autres groupement	3 964 223	4 015 263	0	0	-51 040
74838	Aut attrib péréq et compensat°	23 495 346	23 495 346	0	0	0
748811	Dotation non affectée de fct.	607 400 000	607 480 818	0	0	-80 818
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	19 945 782	0	0	54 218
752	Revenus des immeubles	20 000 000	19 945 782	0	0	54 218
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 618 226 872	1 635 843 084	0	0	-17 616 212

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	31 224 227	33 865 323	0	0	-2 641 096
7711	Débits et pénalités perçues	0	386 987	0	0	-386 987
775	Produits des cessions d'immo.	0	1 500 000	0	0	-1 500 000
7788	Produits except divers	31 224 227	31 978 336	0	0	-754 109
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 649 451 099	1 669 708 407	0	0	-20 257 308

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	10 720 000	28 168 504	0	0	-17 448 504
776	Diff.Réal.(<0)Rep.Cpte de Rés.	0	17 489 932	0	0	-17 489 932
777	Quote part subvention inv.	10 720 000	10 678 572	0	0	41 428
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 720 000	28 168 504	0	0	-17 448 504

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 660 171 099	1 697 876 911	0	0	-37 705 812
--	----------------------	----------------------	----------	----------	--------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	644 131 630
--	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	93 845 846	28 265 525	41 077 656	24 502 665
2031	Frais d'études	70 462 000	14 039 245	32 082 960	24 339 795
2051	Concessions & droits assimilés	23 383 846	14 226 280	8 994 696	162 870
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	50 207 068	0	0	50 207 068
2041641	Biens mobiliers, mat & études	18 466 312	0	0	18 466 312
2041642	Bâtiments et Installations	31 740 756	0	0	31 740 756
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	553 919 874	47 598 737	84 121 057	422 200 080
2111	Terrains nus	350 000 000	0	6 269 776	343 730 224
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	4 599 892	99 892	416 166	4 083 834
2152	Installations de voirie	400 000	0	0	400 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 449 700	0	1 066 498	383 202
21532	Réseaux d'assainissement	5 082 167	1 482 167	252 237	3 347 763
21568	autre mat. De def. Civile	9 995 071	1 677 712	6 806 506	1 510 853
21571	Matériel roulant	15 500 000	0	15 493 248	6 752
2158	Autres inst. mat. outil. techn	5 000 000	591 850	262 390	4 145 760
2182	Matériel de transport	53 040 000	19 614 650	23 624 360	9 800 990
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	11 886 161	6 759 162	1 518 769	3 608 230
2184	Mobilier	21 217 930	6 621 210	339 923	14 256 797
2188	Autres immo corporelles	75 748 953	10 752 094	28 071 184	36 925 675
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	469 961 463	47 155 782	88 543 804	334 261 877
2313	Constructions	310 725 289	31 473 894	39 702 607	239 548 788
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	101 250 574	14 698 980	26 703 595	59 847 999
2318	Autres Immo. corpor. en cours	57 985 600	982 908	22 137 602	34 865 090
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0	0	0	0
		0	0	0	0
Total des dépenses d'équipement		1 167 934 251	123 020 044	213 742 517	831 171 690

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	2 346 678	2 346 678	0	0
1311	Etat et Etab. nationaux	0	0	0	0
1312	Régions	0	0	0	0
13158	Autres groupements	0	0	0	0
1321	Etat et Etab. nationaux	0	0	0	0
1322	Territoire	2 346 678	2 346 678	0	0
13258	Autres groupement	0	0	0	0
1328	Autres	0	0	0	0
1337	FIP - dotation affectée	0	0	0	0
1347	FIP - dotation affectée	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	5 209 589	0	90 411
16422	Agence française de dévelmnt.	5 300 000	5 209 589	0	90 411

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
27638	Autres établissements Pub.	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0			
Total des dépenses financières		7 646 678	7 556 267	0	90 411
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
		0	0	0	0
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES		1 175 580 929	130 576 311	213 742 517	831 262 101

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	10 720 000	28 168 504		-17 448 504
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 720 000	28 168 504		-17 448 504
13911	Etat et Etab. nationaux	3 220 000	3 194 862		25 138
13912	Territoire	6 650 000	6 646 345		3 655
13937	FIP - dotation affectée	850 000	837 365		12 635
192	+ ou - values sur cess. d'immo	0	17 489 932		-17 489 932
	Charges transférées (6)	0	0		0
2031	Frais d'études	0	0		0
041	Opérations patrimoniales (7)	0	0		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 720 000	28 168 504		-17 448 504

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	1 186 300 929	158 744 815	213 742 517	813 813 597
--	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	43 692 102
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	70 107 123	77 425 434	80 067 427	-87 385 738
1311	Etat et Etab. nationaux	4 080 000	5 164 608	4 945 952	-6 030 560
1312	Régions	18 972 831	18 408 731	23 934 800	-23 370 700
13158	Autres groupements	565 000	672 350	497 560	-604 910
1321	Etat et Etab. nationaux	0	0	8 954 120	-8 954 120
1322	Territoire	4 622 160	7 200 000	1 805 943	-4 383 783
13258	Autres groupement	440 700	88 785	7 875 625	-7 523 710
1328	Autres	0	0	151 380	-151 380
1337	FIP - dotation affectée	6 287 552	12 299 866	23 444 720	-29 457 034
1347	FIP - dotation affectée	35 138 880	33 591 094	8 457 327	-6 909 541
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	446 239 817	20 400 000	0	425 839 817
16422	Agence française de dévelmnt.	446 239 817	20 400 000	0	425 839 817
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des recettes d'équipement		516 346 940	97 825 434	80 067 427	338 454 079

10	Dotations, fonds divers et réserves	109 300 861	109 368 342	0	-67 481
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	67 000 000	67 067 481	0	-67 481
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	42 300 861	42 300 861	0	0
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	1 400 000	0	-1 400 000
27638	Autres établissements Pub.	0	1 400 000	0	-1 400 000
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0
Total des recettes financières		109 300 861	110 768 342	0	-1 467 481

45...2	Opéré pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DES RECETTES REELLES		625 647 801	208 593 776	80 067 427	336 986 598
-----------------------------------	--	--------------------	--------------------	-------------------	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	522 345 230			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	82 000 000	98 586 507		-16 586 507
21561	<i>Matériel roulant</i>	0	18 989 932		-18 989 932
28031	<i>Frais d'études</i>	8 077 059	8 293 326		-216 267
28041641	<i>Biens mobiliers, mat & études</i>	8 357 258	6 195 830		2 161 428
28041642	<i>Bâtiments et Installations</i>	0	2 161 428		-2 161 428
28051	<i>Concessions & droits assimilés</i>	6 207 522	4 916 909		1 290 613
28135	<i>Instal. Gén., Ag., Am. des Const.</i>	268 598	268 598		0
28152	<i>Installations de voirie</i>	61 439	61 439		0
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	168 994	98 994		70 000
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	150 000	0		150 000
281533	<i>Réseaux câblés</i>	129 380	129 380		0
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	117 035	117 035		0
281538	<i>Autres réseaux</i>	71 465	71 465		0
281561	<i>Matériel roulant</i>	7 506 643	7 506 643		0
281568	<i>Aut mat. et outil. inc déf.civ</i>	3 564 694	3 384 694		180 000
281571	<i>Matériel roulant</i>	8 150 005	8 150 005		0
28158	<i>Autr. inst mat outil technique</i>	2 947 432	3 067 332		-119 900
28182	<i>Matériel de transport</i>	16 222 170	16 142 170		80 000
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	6 773 846	6 596 776		177 070
28184	<i>Mobilier</i>	2 851 512	2 651 512		200 000
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	10 374 948	9 783 039		591 909
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		604 345 230	98 586 507		505 758 723
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0	0		0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		604 345 230	98 586 507		505 758 723
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 229 993 031	307 180 283	80 067 427	842 745 321
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	5 209 589	-28 115 493	-13 354 431	700 582	0	-7 412 682
Equipements communaux (2)		50 814 299	14 283 230	18 808 975	0	9 056 052
Equip non communaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0
Opérations financières	5 209 589					
Dépenses d'ordre	28 168 504	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	43 692 102					
Total dépenses	77 070 195	-28 115 493	-13 354 431	700 582	0	-7 412 682
Total recettes	207 954 849	-19 903 522	-1 612 802	29 101 991	0	-9 071 813
Solde d'investissement	130 884 654	8 211 971	11 741 629	28 401 409	0	-1 659 131

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	78 929 792	27 637 661	18 108 393	0	16 468 734
Total RAR recettes	0	33 318 266	7 824 004	5 926 127	0	9 832 948
Solde RAR d'investissement	0	-45 611 526	-19 813 657	-12 182 266	0	-6 635 786

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	99 441 875	1 016 385 088	28 171 543	97 838 098	62 559	8 218 165
Total recettes	1 941 132 524	36 267 358	53 667 619	43 979 834	0	125 000
Solde de fonctionnement	1 841 690 649	-980 117 730	25 496 076	-53 858 264	-62 559	-8 093 165

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	2 027 679	0	0	-46 274 483	4 053 033	-83 166 206
Equipements communaux (2)	2 257 319	0	0	22 797 436	5 002 733	123 020 044
Equip non communaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						5 209 589
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	28 168 504
001 Solde d'exécution reporté de N-1						43 692 102
Total dépenses	2 027 679	0	0	-46 274 483	4 053 033	-11 305 600
Total recettes	-497 560	1 400 000	0	19 741 713	0	227 112 856
Solde d'investissement	-2 525 239	1 400 000	0	66 016 196	-4 053 033	238 418 456

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	229 640	0	0	71 418 597	949 700	213 742 517
Total RAR recettes	497 560	0	0	22 668 522	0	80 067 427
Solde RAR d'investissement	267 920	0	0	-48 750 075	-949 700	-133 675 090

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	7 466 262	840 805	26 652	324 145 710	4 215 779	1 586 812 536
Total recettes	2 912 030	0	0	249 614 118	14 310 058	2 342 008 541
Solde de fonctionnement	-4 554 232	-840 805	-26 652	-74 531 592	10 094 279	755 196 005

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	AI

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat°publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		77 070 195	50 814 299	14 283 230	18 808 975	0	9 056 052
Dépenses réelles		5 209 589	50 814 299	14 283 230	18 808 975	0	9 056 052
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 209 589	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	15 827 811	0	598 900	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	19 603 818	14 283 230	9 989 387	0	340 920
23	Immobilisations en cours	0	15 382 670	0	8 220 688	0	8 715 132
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Ordre		28 168 504	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	28 168 504	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	43 692 102	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		207 954 849	13 414 744	6 211 202	35 028 118	0	761 135
Recettes réelles		109 368 342	13 414 744	6 211 202	35 028 118	0	761 135
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 368 342	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	13 414 744	6 211 202	35 028 118	0	761 135
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'Ordre		98 586 507	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	98 586 507	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat°publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		99 441 875	1 016 385 088	28 171 543	97 838 098	62 559	8 218 165
Dépenses réelles		855 368	1 016 385 088	28 171 543	97 838 098	62 559	8 218 165
011	Charges à caractère général	481 782	109 323 045	14 627 172	76 597 830	62 559	7 506 041
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	858 197 959	13 544 371	37 002	0	712 124
65	Autres charges de gestion courante	0	48 373 929	0	21 068 516	0	0
66	Charges financières	373 586	354 123	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	136 032	0	134 750	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		98 586 507	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	98 586 507	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		1 941 132 524	36 267 358	53 667 619	43 979 834	0	125 000
Recettes réelles		1 268 832 390	36 267 358	53 667 619	43 979 834	0	125 000
013	Atténuation de charges	0	19 032 232	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	12 788 476	52 919 051	43 352 080	0	0
73	Impôts et taxes	233 572 357	2 378 595	0	0	0	0
74	Dotations et participations	1 020 144 302	1 761 220	748 568	537 600	0	0
75	Autres produits de gestion courante	12 994 000	135 002	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	2 121 731	171 833	0	90 154	0	125 000
<i>Recettes d'Ordre</i>		28 168 504	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	28 168 504	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Exédent de fonctionnt reporté de N-1	644 131 630	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		2 257 319	0	0	25 144 114	5 002 733	202 436 917
Dépenses réelles		2 257 319	0	0	25 144 114	5 002 733	130 576 311
13	Subventions d'investissement	0	0	0	2 346 678	0	2 346 678
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	5 209 589
20	Immobilisations incorporelles	100 814	0	0	11 738 000	0	28 265 525
21	Immobilisations corporelles	2 156 505	0	0	901 245	323 632	47 598 737
23	Immobilisations en cours	0	0	0	10 158 191	4 679 101	47 155 782
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Ordre		0	0	0	0	0	28 168 504
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	28 168 504
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	43 692 102

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		0	1 400 000	0	42 410 235	0	307 180 283
Recettes réelles		0	1 400 000	0	42 410 235	0	208 593 776
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	109 368 342
13	Subventions d'investissement	0	0	0	22 010 235	0	77 425 434
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	20 400 000	0	20 400 000
27	Autres immobilisations financières	0	1 400 000	0	0	0	1 400 000
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'Ordre		0	0	0	0	0	98 586 507
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	98 586 507
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		7 466 262	840 805	26 652	324 145 710	4 215 779	1 586 812 536
Dépenses réelles		7 466 262	840 805	26 652	324 145 710	4 215 779	1 488 226 029
011	Charges à caractère général	7 164 812	123 250	26 652	25 317 356	4 215 779	245 446 278
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	872 491 456
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	287 974 910	0	357 417 355
66	Charges financières	0	0	0	0	0	727 709
67	y	301 450	717 555	0	10 853 444	0	12 143 231
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	98 586 507
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	98 586 507
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		2 912 030	0	0	249 614 118	14 310 058	2 342 008 541
Recettes réelles		2 912 030	0	0	249 614 118	14 310 058	1 669 708 407
013	Atténuation de charges	0	0	0	0	0	19 032 232
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	23 186 662	0	132 246 269
73	Impôts et taxes	0	0	0	193 583 003	7 360 900	436 894 855
74	Dotations et participations	2 912 030	0	0	1 620 226	0	1 027 723 946
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	6 816 780	19 945 782
77	Produits exceptionnels	0	0	0	31 224 227	132 378	33 865 323
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	28 168 504
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	28 168 504
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Exédent de fonctionnt reporté de N-1	0	0	0	0	0	644 131 630

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		99 441 875	1 016 041 612	343 476	0	1 115 826 963
Dépenses de l'exercice		99 441 875	1 016 041 612	343 476	0	1 115 826 963
011	Charges à caractère général	481 782	108 979 569	343 476	0	109 804 827
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	858 197 959	0	0	858 197 959
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	98 586 507	0	0	0	98 586 507
65	Autres charges de gestion courante	0	48 373 929	0	0	48 373 929
65	Charges financières	373 586	354 123	0	0	727 709
67	Charges exceptionnelles	0	136 032	0	0	136 032
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0
RECETTES (2)		1 941 132 524	36 267 358	0	0	1 977 399 882
Recettes de l'exercice		1 941 132 524	36 267 358	0	0	1 977 399 882
002	Solde d'exé reporté	644 131 630	0	0	0	644 131 630
013	Atténuation de charges	0	19 032 232	0	0	19 032 232
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 168 504	0	0	0	28 168 504
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	12 788 476	0	0	12 788 476
73	Impôts et taxes	233 572 357	2 378 595	0	0	235 950 952
74	Dotations et participations	1 020 144 302	1 761 220	0	0	1 021 905 522
75	Autres produits de gestion courante	12 994 000	135 002	0	0	13 129 002
77	Produits exceptionnels	2 121 731	171 833	0	0	2 293 564
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0
SOLDE (3)		1 841 690 649	-979 774 254	-343 476	0	861 572 919

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	967 292 688	17 531 797	0	596 740	4 268 276	24 800 000	1 552 111	0	0
	Dépenses de l'exercice	967 292 688	17 531 797	0	596 740	4 268 276	24 800 000	1 552 111	0	0
011	Charges à caractère général	101 886 439	715 633	0	557 110	4 268 276	0	1 552 111	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	858 197 959	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	6 757 765	16 816 164	0	0	0	24 800 000	0	0	0
66	Charges financières	354 123	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	96 402	0	0	39 630	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	RECETTES (2)	22 331 703	0	0	9 893 595	419 310	0	3 622 750	0	0
	Recettes de l'exercice	22 331 703	0	0	9 893 595	419 310	0	3 622 750	0	0
013	Atténuation de charges	19 032 232	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 650 726	0	0	7 515 000	0	0	3 622 750	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	2 378 595	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	1 341 910	0	0	0	419 310	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	135 002	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	171 833	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-944 960 985	-17 531 797	0	9 296 855	-3 848 966	-24 800 000	2 070 639	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	28 171 543	0	28 171 543
	Dépenses de l'exercice	28 171 543	0	28 171 543
011	Charges à caractère général	14 627 172	0	14 627 172
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 544 371	0	13 544 371
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	RECETTES (2)	53 667 619	0	53 667 619
	Recettes de l'exercice	53 667 619	0	53 667 619
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	52 919 051	0	52 919 051
74	Dotations et participations	748 568	0	748 568
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	SOLDE (3)	25 496 076	0	25 496 076

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0	0	4 793 754	23 377 789	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	4 793 754	23 377 789	0
011	Charges à caractère général	0	0	4 793 754	9 833 418	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	13 544 371	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	1 667 619	52 000 000	0
	Recettes de l'exercice	0	0	1 667 619	52 000 000	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	919 051	52 000 000	0
74	Dotations et participations	0	0	748 568	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	0	-3 126 135	28 622 211	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A I.I
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
DEPENSES (2)		0	58 766 853	0	0	0	39 071 245	97 838 098
Dépenses de l'exercice		0	58 766 853	0	0	0	39 071 245	97 838 098
011	Charges à caractère général	0	37 661 335	0	0	0	38 936 495	76 597 830
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	37 002	0	0	0	0	37 002
65	Autres charges de gestion courante	0	21 068 516	0	0	0	0	21 068 516
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	134 750	134 750
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		41 600	90 154	0	0	496 000	43 352 080	43 979 834
Recettes de l'exercice		41 600	90 154	0	0	496 000	43 352 080	43 979 834
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	43 352 080	43 352 080
74	Dotations et participations	41 600	0	0	0	496 000	0	537 600
77	Produits exceptionnels	0	90 154	0	0	0	0	90 154
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (3)		41 600	-58 676 699	0	0	496 000	4 280 835	-53 858 264

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	4 953 567	11 599 534	42 213 752	39 071 245	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	4 953 567	11 599 534	42 213 752	39 071 245	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	4 916 565	11 599 534	21 145 236	38 936 495	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 002	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	21 068 516	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	134 750	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	90 154	43 352 080	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	90 154	43 352 080	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	43 352 080	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	90 154	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-4 953 567	-11 599 534	-42 123 598	4 280 835	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	62 559	0	0	62 559
	Dépenses de l'exercice	0	62 559	0	0	62 559
011	Charges à caractère général	0	62 559	0	0	62 559
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-62 559	0	0	-62 559

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0	62 559	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	62 559	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	62 559	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-62 559	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	728 413	7 100 780	388 972	8 218 165
	Dépenses de l'exercice	728 413	7 100 780	388 972	8 218 165
011	Charges à caractère général	16 289	7 100 780	388 972	7 506 041
012	Charges de personnel et frais assimilés	712 124	0	0	712 124
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	125 000	0	125 000
	Recettes de l'exercice	0	125 000	0	125 000
77	Produits exceptionnels	0	125 000	0	125 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-728 413	-6 975 780	-388 972	-8 093 165

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0	872 811	0	1 449 037	4 778 932	388 972	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	872 811	0	1 449 037	4 778 932	388 972	0	0
011	Charges à caractère général	0	872 811	0	1 449 037	4 778 932	388 972	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	125 000	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	125 000	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	125 000	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-872 811	0	-1 324 037	-4 778 932	-388 972	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A I.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	7 466 262	7 466 262
	Dépenses de l'exercice	0	7 466 262	7 466 262
011	Charges à caractère général	0	7 164 812	7 164 812
67	Charges exceptionnelles	0	301 450	301 450
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	RECETTES (2)	0	2 912 030	2 912 030
	Recettes de l'exercice	0	2 912 030	2 912 030
74	Dotations et participations	0	2 912 030	2 912 030
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-4 554 232	-4 554 232

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0	0	0	2 709 493	0	0	232 757	4 524 012
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	2 709 493	0	0	232 757	4 524 012
011	Charges à caractère général	0	0	0	2 414 573	0	0	226 227	4 524 012
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	294 920	0	0	6 530	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	2 200 574	0	0	0	711 456
	Recettes de l'exercice	0	0	0	2 200 574	0	0	0	711 456
74	Dotations et participations	0	0	0	2 200 574	0	0	0	711 456
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	0	0	-508 919	0	0	-232 757	-3 812 556

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	123 250	0	0	717 555	0	840 805
	Dépenses de l'exercice	123 250	0	0	717 555	0	840 805
011	Charges à caractère général	123 250	0	0	0	0	123 250
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	717 555	0	717 555
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-123 250	0	0	-717 555	0	-840 805

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
EMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 7 - Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	26 652	0	0	0	26 652
	Dépenses de l'exercice	26 652	0	0	0	26 652
011	Charges à caractère général	26 652	0	0	0	26 652
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-26 652	0	0	0	-26 652

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)		315 854 146	8 291 564	0	324 145 710
Dépenses de l'exercice		315 854 146	8 291 564	0	324 145 710
011	Charges à caractère général	17 025 792	8 291 564	0	25 317 356
65	Autres charges de gestion courante	287 974 910	0	0	287 974 910
67	Charges exceptionnelles	10 853 444	0	0	10 853 444
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0
RECETTES (2)		242 224 142	5 769 750	1 620 226	249 614 118
Recettes de l'exercice		242 224 142	5 769 750	1 620 226	249 614 118
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 416 912	5 769 750	0	23 186 662
73	Impôts et taxes	193 583 003	0	0	193 583 003
74	Dotations et participations	0	0	1 620 226	1 620 226
77	Produits exceptionnels	31 224 227	0	0	31 224 227
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0
SOLDE (3)		-73 630 004	-2 521 814	1 620 226	-74 531 592

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		2 013 700	37 521 125	259 316 160	0	16 971 630	31 531	0
Dépenses de l'exercice		2 013 700	37 521 125	259 316 160	0	16 971 630	31 531	0
011	Charges à caractère général	38 790	-16 159	0	0	16 971 630	31 531	0
65	Autres charges de gestion courante	1 974 910	27 000 000	259 000 000	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	10 537 284	316 160	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	38 217 394	10 423 745	0	193 583 003	0	0
Recettes de l'exercice		0	38 217 394	10 423 745	0	193 583 003	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	6 993 167	10 423 745	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	193 583 003	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	31 224 227	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (3)		-2 013 700	696 269	-248 892 415	0	176 611 373	-31 531	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		162 486	1 521 057	3 960 091	2 485 444	162 486	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		162 486	1 521 057	3 960 091	2 485 444	162 486	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	162 486	1 521 057	3 960 091	2 485 444	162 486	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	0	5 769 750	0	0	0	0	1 620 226	0
Recettes de l'exercice		0	0	5 769 750	0	0	0	0	1 620 226	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	5 769 750	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	1 620 226	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		-162 486	-1 521 057	1 809 659	-2 485 444	-162 486	0	0	1 620 226	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 181 760	2 864 519	0	0	0	169 500	0	4 215 779
	Dépenses de l'exercice	1 181 760	2 864 519	0	0	0	169 500	0	4 215 779
011	Charges à caractère général	1 181 760	2 864 519	0	0	0	169 500	0	4 215 779
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	14 310 058	0	0	0	0	0	14 310 058
	Recettes de l'exercice	0	14 310 058	0	0	0	0	0	14 310 058
73	Impôts et taxes	0	7 360 900	0	0	0	0	0	7 360 900
75	Autres produits de gestion courante	0	6 816 780	0	0	0	0	0	6 816 780
77	Produits exceptionnels	0	132 378	0	0	0	0	0	132 378
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-1 181 760	11 445 539	0	0	0	-169 500	0	10 094 279

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		77 070 195	129 744 091	0	0	206 814 286
Dépenses de l'exercice		77 070 195	50 814 299	0	0	127 884 494
001	Solde d'exé reporté	43 692 102	0	0	0	43 692 102
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	28 168 504	0	0	0	28 168 504
16	Emprunts et dettes assimilées	5 209 589	0	0	0	5 209 589
20	Immobilisations incorporelles	0	15 827 811	0	0	15 827 811
21	Immobilisations corporelles	0	19 603 818	0	0	19 603 818
23	Immobilisations en cours	0	15 382 670	0	0	15 382 670
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	78 929 792	0	0	78 929 792

RECETTES (2)		207 954 849	46 733 010	0	0	254 687 859
Recettes de l'exercice		207 954 849	13 414 744	0	0	221 369 593
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	98 586 507	0	0	0	98 586 507
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 368 342	0	0	0	109 368 342
13	Subventions d'investissement	0	13 414 744	0	0	13 414 744
Restes à réaliser au 31/12		0	33 318 266	0	0	33 318 266
SOLDE (2)		130 884 654	-83 011 081	0	0	47 873 573

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Fêtes et cérémonies	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	109 827 190	159 990	0	144 660	0	0	19 612 251	0	0
	Dépenses de l'exercice	43 157 625	0	0	144 660	0	0	7 512 014	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	14 125 466	0	0	0	0	0	1 702 345	0	0
21	Immobilisations corporelles	19 459 158	0	0	144 660	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	9 573 001	0	0	0	0	0	5 809 669	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	66 669 565	159 990	0	0	0	0	12 100 237	0	0
	RECETTES (2)	40 253 510	0	0	0	0	0	6 479 500	0	0
	Recettes de l'exercice	12 329 944	0	0	0	0	0	1 084 800	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	12 329 944	0	0	0	0	0	1 084 800	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	27 923 566	0	0	0	0	0	5 394 700	0	0
	SOLDE (2)	-69 573 680	-159 990	0	-144 660	0	0	-13 132 751	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	41 696 134	224 757	41 920 891
	Dépenses de l'exercice	14 283 230	0	14 283 230
21	Immobilisations corporelles	14 283 230	0	14 283 230
	Opérations d'équipement	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	27 412 904	224 757	27 637 661
	RECETTES (2)	14 035 206	0	14 035 206
	Recettes de l'exercice	6 211 202	0	6 211 202
13	Subventions d'investissement	6 211 202	0	6 211 202
	Restes à réaliser au 31/12	7 824 004	0	7 824 004
	SOLDE (2)	-27 660 928	-224 757	-27 885 685

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	1 912 800	0	6 182 710	33 600 624	0
	Dépenses de l'exercice	285 800	0	6 182 710	7 814 720	0
21	Immobilisations corporelles	285 800	0	6 182 710	7 814 720	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	1 627 000	0	0	25 785 904	0
	RECETTES (2)	765 120	0	0	13 270 086	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	6 211 202	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	6 211 202	0
	Restes à réaliser au 31/12	765 120	0	0	7 058 884	0
	SOLDE (2)	-1 147 680	0	-6 182 710	-20 330 538	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	29 533 950	0	0	0	7 383 418	36 917 368
	Dépenses de l'exercice	0	16 708 638	0	0	0	2 100 337	18 808 975
20	Immobilisations incorporelles	0	598 900	0	0	0	0	598 900
21	Immobilisations corporelles	0	7 983 263	0	0	0	2 006 124	9 989 387
23	Immobilisations en cours	0	8 126 475	0	0	0	94 213	8 220 688
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	12 825 312	0	0	0	5 283 081	18 108 393
	RECETTES (2)	0	38 432 421	0	0	0	2 521 824	40 954 245
	Recettes de l'exercice	0	32 506 294	0	0	0	2 521 824	35 028 118
13	Subventions d'investissement	0	32 506 294	0	0	0	2 521 824	35 028 118
	Restes à réaliser au 31/12	0	5 926 127	0	0	0	0	5 926 127
	SOLDE (2)	0	8 898 471	0	0	0	-4 861 594	4 036 877

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	3 373 177	1 445 271	24 715 502	7 383 418	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	3 238 434	1 290 334	12 179 870	2 100 337	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	598 900	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	3 238 434	1 290 334	3 454 495	2 006 124	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	8 126 475	94 213	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	134 743	154 937	12 535 632	5 283 081	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	38 432 421	2 521 824	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	32 506 294	2 521 824	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	32 506 294	2 521 824	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	5 926 127	0	0	0	0	0
	SOLDE	-3 373 177	-1 445 271	13 716 919	-4 861 594	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	25 524 786	0	25 524 786
	Dépenses de l'exercice	0	9 056 052	0	9 056 052
21	Immobilisations corporelles	0	340 920	0	340 920
23	Immobilisations en cours	0	8 715 132	0	8 715 132
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	16 468 734	0	16 468 734
	RECETTES (2)	0	10 594 083	0	10 594 083
	Recettes de l'exercice	0	761 135	0	761 135
13	Subventions d'investissement	0	761 135	0	761 135
	Restes à réaliser au 31/12	0	9 832 948	0	9 832 948
	SOLDE (2)	0	-14 930 703	0	-14 930 703

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0	0	0	25 524 786	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	9 056 052	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	340 920	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	8 715 132	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	16 468 734	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	10 594 083	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	761 135	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	761 135	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	9 832 948	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	-14 930 703	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	2 486 959	2 486 959
	Dépenses de l'exercice	0	2 257 319	2 257 319
20	Immobilisations incorporelles	0	100 814	100 814
21	Immobilisations corporelles	0	2 156 505	2 156 505
	Opérations d'équipement	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	229 640	229 640
	RECETTES (2)	0	497 560	497 560
	Recettes de l'exercice	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	497 560	497 560
	SOLDE (2)	0	-1 989 399	-1 989 399

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0	0	0	135 630	0	0	0	2 351 329
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	44 880	0	0	0	2 212 439
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	100 814
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	44 880	0	0	0	2 111 625
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	90 750	0	0	0	138 890
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	497 560
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	497 560
	SOLDE (2)	0	0	0	-135 630	0	0	0	-1 853 769

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	1 400 000	1 400 000
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	1 400 000	1 400 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	1 400 000	1 400 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	1 400 000	1 400 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	10 221 452	86 239 759	101 500	96 562 711
	Dépenses de l'exercice	10 221 452	14 821 162	101 500	25 144 114
13	Subventions d'investissement	2 346 678	0	0	2 346 678
20	Immobilisations incorporelles	0	11 738 000	0	11 738 000
21	Immobilisations corporelles	284 395	515 350	101 500	901 245
23	Immobilisations en cours	7 590 379	2 567 812	0	10 158 191
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	71 418 597	0	71 418 597
	RECETTES (2)	36 126 531	28 952 226	0	65 078 757
	Recettes de l'exercice	36 126 531	6 283 704	0	42 410 235
13	Subventions d'investissement	15 726 531	6 283 704	0	22 010 235
16	Emprunts et dettes assimilées	20 400 000	0	0	20 400 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	22 668 522	0	22 668 522
	SOLDE (2)	25 905 079	-57 287 533	-101 500	-31 483 954

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	220 530	0	0	0	10 000 922	0	0
	Dépenses de l'exercice	220 530	0	0	0	10 000 922	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	2 346 678	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	220 530	0	0	0	63 865	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	7 590 379	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	27 600 000	8 526 531	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	27 600 000	8 526 531	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	7 200 000	8 526 531	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	20 400 000	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-220 530	0	0	0	17 599 078	8 526 531	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	27 572 000	29 019 314	29 133 095	515 350	0	101 500	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	11 876 312	2 429 500	515 350	0	101 500	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	11 738 000	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	515 350	0	101 500	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	138 312	2 429 500	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	27 572 000	17 143 002	26 703 595	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	8 954 120	19 998 106	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	6 283 704	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	6 283 704	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	8 954 120	13 714 402	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-18 617 880	-9 021 208	-29 133 095	-515 350	0	-101 500	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	5 628 801	323 632	0	0	0	0	0	5 952 433
	Dépenses de l'exercice	4 679 101	323 632	0	0	0	0	0	5 002 733
21	Immobilisations corporelles	0	323 632	0	0	0	0	0	323 632
23	Immobilisations en cours	4 679 101	0	0	0	0	0	0	4 679 101
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	949 700	0	0	0	0	0	0	949 700
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-5 628 801	-323 632	0	0	0	0	0	-5 952 433

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					80 400 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Quatre programmes d'investissement : Construction de la couverture du plateau sportif de PIRAE UTA ; Construction de 16 abris-bus ; Construction de sanitaires à Aorai Tini Hau ; Rénovation des voies communales	23/01/2014	06/08/2014	31/03/2015	60 000 000	Fixe		1,5		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets environnementaux (Eclairage public à LED)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	20 400 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
...														
Total général					80 400 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				65 001 905								
Quatre programmes d'investissement : Construction de la couverture du plateau sportif de PIRAE UTA ; Construction de 16 abris-bus ; Construction de sanitaires à Aorai Tini Hau ; Rénovation des voies communales (CPF 1394 01 X)	N			44 601 905		Fixe		1,5	5 209 589	727 709		
Projets environnementaux (Eclairage public à LED) (CPF 1463 02 V)	N			20 400 000		Fixe		0,0	0	0		
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
Total général		0		65 001 905					5 209 589	727 709	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du 17 octobre 2017																																																																																
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p>Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)</p> <p>Catégories de biens amortis :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;"><i>Libellé</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Durée (année)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</td> <td style="text-align: center;">Durée du privilège</td> </tr> <tr> <td>Logiciels</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>Terrains de gisement</td> <td style="text-align: center;">Durée du contrat exploit.</td> </tr> <tr> <td>Agencements et aménagement de terrain</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Equipements du cimetière</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Immeubles de rapport</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Installation et appareils de climatisation individuelle</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Autres constructions</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Constructions sur sol d'autrui</td> <td style="text-align: center;">Durée du bail à construction</td> </tr> <tr> <td>Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'adduction d'eau</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseaux câblés</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'électrification</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Autres réseaux</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant de voirie</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autres installations, matériel et outillage technique</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements et aménagement divers</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Véhicule</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Coffre-fort</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année. Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF</p>		<i>Libellé</i>	<i>Durée (année)</i>	Immobilisations incorporelles		Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5	Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5	Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30	Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège	Logiciels	2	Autres immobilisations incorporelles	5	Immobilisations corporelles		Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.	Agencements et aménagement de terrain	30	Equipements du cimetière	20	Immeubles de rapport	20	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	Installation et appareils de climatisation individuelle	5	Autres constructions	10	Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction	Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable	Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable	Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10	Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25	Réseau d'adduction d'eau	40	Réseau d'assainissement	40	Réseaux câblés	30	Réseau d'électrification	30	Autres réseaux	30	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	Matériel roulant de voirie	8	Autres installations, matériel et outillage technique	10	Installations générales, agencements et aménagement divers	15	Matériel de transport - Véhicule	5	Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8	Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3	Matériel de bureau	7	Mobilier	10	Coffre-fort	20	Autres immobilisations corporelles	10
<i>Libellé</i>	<i>Durée (année)</i>																																																																																	
Immobilisations incorporelles																																																																																		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10																																																																																	
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30																																																																																	
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5																																																																																	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège																																																																																	
Logiciels	2																																																																																	
Autres immobilisations incorporelles	5																																																																																	
Immobilisations corporelles																																																																																		
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.																																																																																	
Agencements et aménagement de terrain	30																																																																																	
Equipements du cimetière	20																																																																																	
Immeubles de rapport	20																																																																																	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15																																																																																	
Installation et appareils de climatisation individuelle	5																																																																																	
Autres constructions	10																																																																																	
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction																																																																																	
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10																																																																																	
Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25																																																																																	
Réseau d'adduction d'eau	40																																																																																	
Réseau d'assainissement	40																																																																																	
Réseaux câblés	30																																																																																	
Réseau d'électrification	30																																																																																	
Autres réseaux	30																																																																																	
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8																																																																																	
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5																																																																																	
Matériel roulant de voirie	8																																																																																	
Autres installations, matériel et outillage technique	10																																																																																	
Installations générales, agencements et aménagement divers	15																																																																																	
Matériel de transport - Véhicule	5																																																																																	
Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8																																																																																	
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3																																																																																	
Matériel de bureau	7																																																																																	
Mobilier	10																																																																																	
Coffre-fort	20																																																																																	
Autres immobilisations corporelles	10																																																																																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		36 196 136	36 196 136	0	36 196 136
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux			36 196 136	36 196 136	0	36 196 136
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0		220 804 456	220 804 456	0	220 804 456
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	0		220 804 456	220 804 456	0	220 804 456
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		257 000 592	257 000 592	0	257 000 592

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2017	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
						0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		16 020 000	15 888 161
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 300 000	5 209 589
16422	Agence française de dévelmmt.	5 300 000	5 209 589
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 720 000	10 678 572
13911	Etat et Etab. nationaux	3 220 000	3 194 862
13912	Territoire	6 650 000	6 646 345
13937	FIP - dotation affectée	850 000	837 365

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 888 161	213 742 517	43 692 102	273 322 780

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		671 345 230	148 064 056
Ressources propres externes de l'année (a)		67 000 000	68 467 481
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	67 000 000	67 067 481
27638	Autres établissements Pub.	0	1 400 000
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		604 345 230	79 596 575
28031	Frais d'études	8 077 059	8 293 326
28041641	Biens mobiliers, mat & études	8 357 258	6 195 830
28041642	Bâtiments et Installations	0	2 161 428
28051	Concessions & droits assimilés	6 207 522	4 916 909
28135	Instal. Gén., Ag., Am. des Const.	268 598	268 598
28152	Installations de voirie	61 439	61 439
281531	Réseaux d'adduction d'eau	168 994	98 994
281532	Réseaux d'assainissement	150 000	0
281533	Réseaux câblés	129 380	129 380
281534	Réseaux d'électrification	117 035	117 035
281538	Autres réseaux	71 465	71 465
281561	Matériel roulant	7 506 643	7 506 643
281568	Aut mat. et outil. inc déf. civ	3 564 694	3 384 694
281571	Matériel roulant	8 150 005	8 150 005
28158	Autr. inst mat outil technique	2 947 432	3 067 332
28182	Matériel de transport	16 222 170	16 142 170
28183	Mat. de bureau et informatique	6 773 846	6 596 776
28184	Mobilier	2 851 512	2 651 512
28188	Autres immo corporelles	10 374 948	9 783 039
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	522 345 230	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	148 064 056	80 067 427	0	42 300 861	270 432 344

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	273 322 780
Ressources propres disponibles IV	270 432 344
Solde V = IV - II(3)	-2 890 436

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		331 703 833	40 401 076	
	Adaptateur Bluetooth HARMAN KARDON	7 110	7 110	1
	Afficheur gestion de fil d'attente + installation	59 913	59 913	1
	Alarme incendie BAAS TYPE PR-STD-8 boucles	156 541	39 135	4
	Aménage jardin d'enfant VAIPAHO	27 327 481		
	Antenne véh. 66/17 4Mhz	14 068	14 068	1
	Antivirus KASPERSKY INTERNET SECURITY	37 961	37 961	1
	Armoire Eco 2T 100x120 ALU/HETRE	49 900	49 900	1
	Armoire Eco 2T 100x120 ANTH/MERIS	49 900	49 900	1
	Armoire Eco 4T 198x120 ANTH/MERIS	59 900	59 900	1
	Armoire Eco 4T 198x120 ANTH/MERIS	59 900	59 900	1
	Armoire ECO rideaux haute H198xL120cP43 ANTH/MERIS	59 900	59 900	1
	Armoires Eco 4T 198x120 ANTH/MERIS	119 800	119 800	1
	Armoires hte métallique 198x45x120	114 800	114 800	1
	Aspirateur BUDDY 18L 1200W	18 500	18 500	1
	Aspirateur CUVE BULLY LAVEUR ROWENTA	29 900	29 900	1
	Audit préalable / acquisition logiciel GED	972 554	194 511	5
	Bâches en toile PVC Rouge/Blanc pour chapiteaux 6mx9m et 6mx12m	735 900	183 975	4
	Balayeuse de voirie	19 057 441	2 722 492	7
	Boîte Compteur d'eau DN15 & DN20 - Jardin partagé VAIPAHO	45 761	45 761	1
	Branchement eau potable + compteur DN15	89 122	5 941	15
	Brasseur d'air +TLC DE CF 564C - BT - RC	16 704	16 704	1
	Brasseur d'air KDK M56XG 140 cm 220v	16 008	16 008	1
	Brasseurs d'air KDK M56XG	32 016	32 016	1
	Bureau compact ergonomique PREMS	65 076	9 297	7
	Bureau rectangulaire L 160 P 80 OSMOSE Hêtre	73 814	10 545	7
	Bus de 44 places assises	23 906 453	4 781 291	5
	Cafetière Electrique 15L	37 584	37 584	1
	Caisson HTB P 60 cm décor POIRIER	45 356	45 356	1
	Caisson sur roulettes 3 tiroirs	22 950	22 950	1
	Camion à benne basculante Mercedes ACTROS 1831 AK 4*4 (Véh.n°234799 P)	20 892 600	2 984 657	7
	Casque F1XF ROUGE	83 520	11 931	7
	Casque F2XTREM	32 480	32 480	1
	Casque V 529	7 980	7 980	1
	Casque Vespa V 529	7 980	7 980	1
	Casques F1XF ROUGE	1 440 720	205 817	7
	Ceinture d'intervent° noir	5 220	5 220	1
	Chaises KYOS NOIR	118 320	118 320	1
	Chargeur Excavateur (Lot.n°1 du M.n°16/2015)	17 099 993	2 442 856	7
	Chariot de service 2 niveaux (1000x600)	55 972	55 972	1
	Chariot plate-forme 632x106x933 noir	68 921	17 230	4
	Chariots à desservir collerette + bacs GN1/3	359 220	89 805	4
	Chauffe-eau Instantanés DAFI 5,5 Kw + V Mono	86 360	86 360	1
	Climatiseur 12000 BTU TCL	39 990	39 990	1
	Climatiseur MIDEA 24000 BTU INVERTER R410	168 344	33 669	5
	Climatiseur Split- AIRWELL DUO 50	121 346	24 269	5
	Climatiseur SPLIT GREE 12000 BTU	96 400	19 280	5
	Climatiseurs 12000 BTU SPLIT	89 980	89 980	1
	Climatiseurs SPLIT- AIRWELL DUO 50	239 190	47 838	5
	Coffret de douilles clés modulo 99P	39 360	39 360	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	Coffrets électriques LEGRAND P17124	1 878 174	469 544	4
	Conception & Réalisation graphique de 2 véhs. Boxer n° 234625-P & n° 234626-P	696 080	139 216	5
	Conception & Réalisation graphique du Bus N° 234750-P	620 144	124 029	5
	Construction de 3 abris-bus	9 980 315		
	Construction de sanitaires à Aorai Tini Hau	10 199 967		
	Construction d'une clôture au cimetière municipal	1 255 430		
	Coquille de cle polygonales 11 PCS	16 760	16 760	1
	Coquille de cle à pipe debouches 12x6 13 PCS	21 880	21 880	1
	Cubitainer rotomoulé 1000L + palette	90 813	22 703	4
	Cuvier à niveau variable 700x970x1140HMM	165 648	41 412	4
	Débroussailleuse Autoportée 15 CV	1 030 000	257 500	4
	Débroussailleuse IRINO KAWASAKI TJ 53	53 980	53 980	1
	Débroussailleuse IRINO TB43 MITSUBISHI	47 530	47 530	1
	Débroussailleuse Irino TB43 Mitsubishi	47 530	47 530	1
	Débroussailleuse KAWASAKI TJ 53	53 800	53 800	1
	Débroussailleuse KAWASAKI TJ53E	53 800	53 800	1
	Débroussailleuse KAWASAKI TJ53E	53 800	53 800	1
	Débroussailleuses P G10	119 900	119 900	1
	Disjoncteur NSX160F	267 790	66 948	4
	Disque 650 CL1-B1 Sens interdit	27 738	27 738	1
	Disque Dur externe 2.5 SEAGATE 1To USB3 SILVER	12 390	12 390	1
	Drapeaux 150 x 100 cm (Français-Tahitien-Ville de Pirae)	94 920	94 920	1
	Drapeaux français 100*150cm polyester	15 776	15 776	1
	DRAPEAUX FRANCAIS 200*300 CM POLYESTER	41 760	41 760	1
	Echelles Alu 4 Niv. Tour P500	199 140	199 140	1
	Ecran Dell 23.8 LEDP2414H	29 000	29 000	1
	Ecran rétro-projecteur mural 150x150	23 656	23 656	1
	Ecrans Dell 22 monitor E2216H BLACK	82 400	82 400	1
	Ecrans Dell 23.8 LED	58 000	58 000	1
	Ecrans DELL 23.8 LED P2414H VGA BLACK	59 624	59 624	1
	Ecrans Dell E2016H	27 840	27 840	1
	Ecussons de bras brodés	74 240	74 240	1
	Enregistreur de Température Memory 1080 8 VOI pour chambres froides	325 151	81 288	4
	Etagères Clayette Poly Tou 50x100	123 999	123 999	1
	Etagères Clayette Poly Tou 50x110	278 066	278 066	1
	Extincteurs Eau E6A15 MIM - Ec. T.T. Elémentaire & Maternelle	115 814	115 814	1
	Fauteuil avec accoudoir fixe dossier en résille rouge	26 910	26 910	1
	FAUTEUIL AVEC ACCOUDOIR FIXES DOSSIER EN RESILLE ROUROUGE	26 910	26 910	1
	Fauteuil Goxoa XXL	135 082	19 297	7
	Fauteuils avec accoudoirs fixes dossier en résille noir	53 821	53 821	1
	Fauteuils Bureau Start Tissu Noir + accoudoirs	39 800	39 800	1
	Fauteuils Haut Dossier Maille/Assise Skai	84 830	84 830	1
	Fauteuils haut dossier maille/assise Skai rouge bleu	72 930	72 930	1
	Feu pénétration circulaire 6 led et mini inerrupteur étanche	32 662	32 662	1
	Fortigate 91E (Par feu : matériel informatique)	428 101	142 700	3
	Fourniture, installation et programmation de portes avec poignée magnétique	290 851	290 851	1
	Gilets SP Contraste	167 040	167 040	1
	Groupe électrogène 6500 Essence Pétrole 6.5Kva	260 947	65 237	4

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	GUERIDON 2 PLATEAUX	27 900	27 900	1
	Gyrophare Circulaire 6 Led / 12V Bleu Orange - véh. 157982P	69 712	17 428	4
	Harnais Newton	47 824	47 824	1
	HP Switch 24 ports 1820-24G	48 379	48 379	1
	Imprimante Deskjet 1514 AIO	9 860	9 860	1
	Imprimante HP LJ Pro 200	81 200	27 067	3
	Imprimante laserjet pro HP M127FN MFP	40 600	40 600	1
	Insufflateur valve patient à clapet unique	24 313	24 313	1
	iPad Air 2 Wifi + Cellular + Etui	96 990	32 330	3
	Lampe torche Led 300 lumens	23 052	23 052	1
	Lampes torches XP LED	207 060	207 060	1
	Lecteur code à barres ADAGIO-USB	53 258	53 258	1
	Lenovo Tablette PC HELIX 11.6 TACTILE	139 200	46 400	3
	Licence ArcGIS - Fixe Primaire	72 793	72 793	1
	Licence Fortigate-60D (Web Filtering & Antispam)	62 532	62 532	1
	Licence Fortigate pare-feu de la Cyber Base	72 038	72 038	1
	Licence Serveur Mdaemon	25 990	25 990	1
	Licences Antivirus Kaspersky Endpoint Security	152 550	152 550	1
	Licences ArcGIS - Fixe Secondaire	128 878	128 878	1
	Licences GFI LanGuard - 3 ans	146 900	146 900	1
	Licences Ideal Administration	65 088	65 088	1
	Licences Windows (Droits d'Utilisation)	383 612	383 612	1
	Logiciel gestion des produits annexes ORIANA	1 130 000	376 667	3
	Marquage Berline et installation	187 652	46 913	4
	Mémoire Flash USB 3.0 256 Go	13 390	13 390	1
	Mise en conformité des écoles mat et élem Tuterai Tane	59 257 365		
	Mise en conformité des installations électriques pour les rouloitiers à Aorai Tini Hau	5 210 201		
	Module complement e-SEDIT GRH e-congé	22 106	7 369	3
	Module complement e-SEDIT GRH e-congé	677 208	225 736	3
	Module complement e-SEDIT GRH e-congé	328 162	109 387	3
	Nettoyeur haute pression 9/23G - 230B - Essence	568 284	142 071	4
	Octogone 600 Ecolign Panneaux STOP	40 018	40 018	1
	Onduleurs EATON Elipse ECO 650 usb	121 475	121 475	1
	Ordinateur Portable DELL - 17 HD E2-7110 BLACK	64 000	21 333	3
	Ordinateurs DELL OPTIPLEX X320	867 024	289 008	3
	Oxymètre de pouls npb65	115 829	28 957	4
	Pack auto TE 4-A22 + SF 10W + AG125 accu	207 640	51 910	4
	Paires de menottes avec étuis	127 600	127 600	1
	Paires de poteaux de volley-ball aluminium diam. 90	240 000	34 286	7
	Panneaux Vinyle 100x60cm Stationnement réglementé	49 720	49 720	1
	Panneaux Vinyle 80x50cm Dépôts déchets interdit	45 200	45 200	1
	Passerelle GSM 8 voies OpenVox VS-GW1600-20G	145 425	48 475	3
	Passerelle GSM IP 2 voies - Open vox	56 489	56 489	1
	Pavillons pliants 3x3x2,5m	19 980	19 980	1
	Pavillons Polynésie 200x300cm + œillets	45 500	45 500	1
	Pieds ronds ARG HT705	5 423	5 423	1
	Pince Ampèremétrique 1000A AC	37 677	37 677	1
	Pompe double Grundfos TPD100-240 / condenseur SALMSON	1 352 134	338 034	4
	Pompes immergées flyght dxs35-5/b 53-400w/60/hz	462 685	115 671	4
	Portable Acer ASP E5-573-21SX N/VIO	72 900	24 300	3

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	Portable Acer ASP E5-573-365E	72 900	24 300	3
	Portables Acer ASP E5-573-33ZM BLANC	218 700	72 900	3
	Porte gant noir	5 220	5 220	1
	Poste à souder MMA 200 AMP	24 500	24 500	1
	Postes IP GrandStream GXP2130	154 584	154 584	1
	Postes téléphoniques IP Grandstream	1 384 242	1 384 242	1
	Progiciel, SGBDR Elect° ARPEGE ADAGIO + prestations	1 423 539	474 513	3
	Radio VHF DM2600 25W 256CX	94 441	23 610	4
	Rampe 1.10m Gyroled Mercura	427 472	106 868	4
	Réalisat° d'agrès musculation° dits "work out" pour 4 sites différents de la Commune	1 130 000	161 429	7
	Reconstr Bureaux Service hydraulique	20 257 653		
	Remise aux normes des éclairages publics (phase 2)	35 283 944		
	Remorque PTAC750 CU510 Basculante	264 322	66 081	4
	Renouvellement licence CIVITAS (1 AN)	367 346	367 346	1
	Ruches langstroth vides	294 000	294 000	1
	Ruchettes avec essaims	480 000	480 000	1
	Ruchettes pribois vides	200 000	200 000	1
	Sac à dos d'oxygénothérapie pour btl 5 litres Doopler	40 500	40 500	1
	Sangles Anneau 150cm rouge	3 923	3 923	1
	Sangles anneau 80 cm bleu	2 757	2 757	1
	Sièges KYOS 4P NAPEL NOIR	118 320	118 320	1
	Sirène Tsunami (ancienne mairie)	524 219	131 055	4
	Souffleur Oleo-Mac BV163	69 000	17 250	4
	SOUFFLEUR SHINDAIWA EB8520	91 420	22 855	4
	SOUFFLEUR SHINDAIWA EB8520 (N°S : 37033532)	91 420	22 855	4
	SOUFFLEUR SHINDAIWA EB8520 (N°S : 37033588)	91 420	22 855	4
	SOUFFLEUR SHINDAIWA EB8520 (N°S : 37033737)	91 420	22 855	4
	Souffleurs Oleo-Mac BV162 & BV163	138 000	34 500	4
	SOUFFLEURS SHINDAIWA EB8520 (N°S : 37033514 + 37033529)	182 840	45 710	4
	Store Venitien 120x210cm Cheneene	9 950	9 950	1
	Stores Vénitiens Aluminium 166x136 & 145x141	55 498	55 498	1
	Subvention d'équilibre 2016/déficit 2016 d'investissement du budget annexe des Déchets	25 000 000	5 000 000	5
	Surpantalon textile	66 120	9 446	7
	Surpantalons textiles	522 000	522 000	1
	Switch Netgear GS516TP	45 240	45 240	1
	Table informatique Kourou 120x80	39 300	39 300	1
	Table pliante LYRA 120x80	22 900	22 900	1
	TABLE ROULANTE	10 980	10 980	1
	Tables plastic pied pliables 180X75	39 000	39 000	1
	Tables plastiques pied pliable 180x75	32 595	32 595	1
	Taille Haie shindaiwa dh230 61cm	51 217	51 217	1
	Taille haie SHINDAIWA HT230	48 300	48 300	1
	Taille haie Shindawa DH2200ST	60 000	15 000	4
	Téléphone Samsung Galaxy J7 Prime Noir	47 900	47 900	1
	Téléphones Crosscall Spider X1 rouge	17 800	17 800	1
	Téléphones ip Granstream GXP 2135	57 969	57 969	1
	Téléphones Samsung Galaxy J1 Ace Dual Noir	16 904	16 904	1
	Tensiomètre bras automatique m6 avec brassard adulte	16 705	16 705	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	18 989 932

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.6 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	31 550 000	
<u>Associations :</u>		
A.S. PIRAE (SECTION CYCLISME)	400 000	
BUDOKAN JUDO	250 000	
CLUB DE PIROGUIERS IHLANI	490 200	
COURIR EN POLYNESIE	650 000	
EGLISE PROTESTANTE MA'OHI (UCJG)	1 862 700	
EGLISE PROTESTANTE MA'OHI (UCJG)	817 554	
FEDERATION TAHITIENNE CYCLISME	200 000	
GENERATIONS NAHOATA	200 000	
JEUNESSE PIRE-UTA	300 000	
LE BRONX	350 000	
OLYMPIQUE DE PIRAE	400 000	
PIRAE FUTSAL	800 000	
PIRAE NUI PETANQUE	400 000	
PIRAE UTA NUI SOLIDARITE ACTIONS JEUNES	350 000	
PIRAE VA'A	1 500 000	
PIRAE VOLLEY-BALL CLUB	3 000 000	
RUGBY DE PIRAE	1 100 000	
TAHITI VA'A 2018	4 000 000	
TE HINE RIMAI O NAHOATA	481 143	
TE UI HOTU RAU NO PARE NUI (FEDERATION)	5 748 403	
TEAM FETIA	300 000	
TEAM PIRAE UTA FUTSAL	200 000	
TIKITAMA BEACHSOCCER	200 000	
TUMUHIVA	400 000	
VAIETE	400 000	
ECOLE SAINT-MICHEL-CAMICA	6 750 000	
Personnes de droit public	0	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....) :</u>		
	0	
TOTAL GENERAL	31 550 000	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	
AP001 Acquisitions foncières	370 000 000		370 000 000		350 000 000		20 000 000
AP002 Centre-ville CRSD	180 500 000		180 500 000		12 500 000		168 000 000
AP003 Remise aux normes des éclairages publics	106 000 000		106 000 000	0	18 000 000		88 000 000
AP004 Mise en conformité des écoles 1er degré	363 000 000		363 000 000	0	38 000 000	5 515 305	325 000 000
AP005 Bâtiments communaux (hors écoles)	1 000 000 000		1 000 000 000	0	149 000 000	5 939 488	851 000 000
Total	2 019 500 000	0	2 019 500 000	0	567 500 000	11 454 793	1 452 000 000

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	%	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1		100	1
Directeur général des services		1		1	1		100	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		46	-	46	38	5		43
	A	13		13	9	3		12
Conseiller principal		2		2	2		100	2
Conseiller qualifié		1		1	1		100	1
Conseiller		10		10	6	3	100	9
	B	16		16	12	2		14
Technicien principal		7		7	6		100	6
Technicien		8		8	6	2	100	8
Technicien - grade provisoire		1		1			100	0
	C	14		14	14	0		14
Adjoint principal		8		8	8		100	8
Adjoint		6		6	6		100	6
	D	3		3	3	0		3
Agent principal		1		1	1		100	1
Agent qualifié		1		1	1		100	1
Agent		1		1	1		100	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		86	10	96	90	4		94
	A	5		5	5	0		5
Conseiller principal		2		2	2		100	2
Conseiller qualifié		1		1	1		100	1
Conseiller		2		2	2		100	2
	B	6		6	3	1		4
Technicien principal		3		3	3		100	3
Technicien		3		3	3	1	100	1
	C	13		13	12	0		12
Adjoint principal		7		7	7		100	7
Adjoint		6		6	5		100	5
	D	62	10	72	70	3		73
Agent principal		11		11	10	1	100	11
Agent qualifié		18		18	18		100	18
Agent		33		33	33	1	100	34
				5	5		65	5
				4	4		75	4
				1	1	1	50	1
FILIERE SECURITE PUBLIQUE (d)		16	-	16	15	0		15
	C	16	0	16	15	0		15
Brigadier		5		5	4		100	4
Gardien		11		11	11		100	11
FILIERE SECURITE CIVILE (e)		20	-	20	19			19
	B	3		3	2	0		2
Lieutenant		1		1	1		100	1
Major		2		2	1		100	1
	C	9		9	9	0		9
Adjudant		3		3	3		100	3
Sergent		6		6	6		100	6
	D	8		8	8	0		8
Caporal-chef		4		4	4		100	4
Sapeur		4		4	4		100	4
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e)		169	10	179	162	9		171

IV – ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	%	TOTAL

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail *

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	EFFECTIFS	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice (8) ancien statut communal	Indice (8) Statut FPC	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			30				
	B		1				
Adjoint administratif		ADM	1	441		3-4	CDI
	C		8				
Agent administratif		ADM	1	286		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	316		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	286		3-4	CDI
Planton		ADM	1	286		3-4	CDI
Chauffeur polyvalent		TECH	1	306		3-4	CDI
Agent de police municipale		SEC. PUBLIQUE	1	246		3-4	CDI
Agent de police municipale		SEC. PUBLIQUE	1	256		3-4	CDI
Responsable d'équipe		SEC. PUBLIQUE	1	316		3-4	CDI
	D		21				
Agent d'insertion		ADM	1	141		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	251		3-4	CDI
Agent polyvalent des écoles maternelles		TECH	1	211		3-4	CDI
Agent spécialisé des écoles maternelles		TECH	3	141 à 181		3-4	CDI
Aide mécanicien		TECH	1	181		3-4	CDI
Bûcheron		TECH	1	191		3-4	CDI
Chauffeur polyvalent		TECH	1	211		3-4	CDI
Femme de service		TECH	1	171		3-4	CDI
Gardien		TECH	1	181		3-4	CDI
Ouvrier		TECH	1	181		3-4	CDI
Ouvrier spécialisé		TECH	1	196		3-4	CDI
Adjoint au chef de garde		SEC. CIVILE	2	221		3-4	CDI
Sapeur-pompier		SEC. CIVILE	4	181 à 286		3-4	CDI
Agent de police municipale		SEC. PUBLIQUE	2	271 à 276		3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)			1				
	A		1				
Directeur de cabinet		ADM	1		462	110	CDD
TOTAL GENERAL			31				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif, TECH : Technique, SEC. CIVILE : Sécurité civile, SEC. PUBLIQUE : Sécurité publique

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.1 C3.2

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			18 732 675
Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française (S.P.C. PF)	Mars 1990	Contribution annuelle	8 732 675
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U. Assainissement)	Mars 2010	Contribution annuelle	10 000 000
Syndicat Mixte en charge de la gestion du Contrat de Ville de l'agglomération de Pappete	2015	Contribution annuelle	0

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie municipale à caractère industriel et commercial	Office de gestion de la crèche de PIRAE - TAMA HERE	14/09/1972	35/72 du 14/09/1972	EPIC	oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 229 993 031	158 744 815	213 742 517	857 505 699
RECETTES	1 229 993 031	307 180 283	80 067 427	842 745 321
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 304 302 729	1 586 812 536		717 490 193
RECETTES	2 304 302 729	1 697 876 911		606 425 818

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES

2.1 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	187 335 463	45 751 221	115 494 515	26 089 727
RECETTES	187 335 463	98 131 402	34 681 313	54 522 748
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 940 000	19 845 969		15 094 031
RECETTES	34 940 000	19 495 668		15 444 332

2.2 – BUDGET ANNEXE DES DECHETS

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	33 604 060	25 928 998	6 782 931	892 131
RECETTES	33 604 060	44 776 980	0	-11 172 920
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	406 308 750	379 017 935		27 290 815
RECETTES	406 308 750	375 229 023		31 079 727

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 450 932 554	230 425 034	336 019 963	884 487 557
RECETTES	1 450 932 554	450 088 665	114 748 740	886 095 149
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 745 551 479	1 985 676 440	0	759 875 039
RECETTES	2 745 551 479	2 092 601 602	0	652 949 877
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 196 484 033	2 216 101 474	336 019 963	1 644 362 596
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 196 484 033	2 542 690 267	114 748 740	1 539 045 026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES
(cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0	0	0	0
RECETTES	50 207 068	0	0	50 207 068
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	22 400 000	16 276 912	0	6 123 088
RECETTES	321 157 499	276 000 000	0	45 157 499

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 450 932 554	230 425 034	336 019 963	884 487 557
RECETTES	1 400 725 486	450 088 665	114 748 740	835 888 081
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 723 151 479	1 969 399 528	0	753 751 951
RECETTES	2 424 393 980	1 816 601 602	0	607 792 378
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 174 084 033	2 199 824 562	336 019 963	1 638 239 508
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 825 119 466	2 266 690 267	114 748 740	1 443 680 459

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

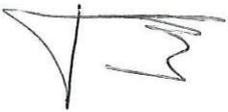
(2) Y compris les rattachements

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 33 Nombre de membres présents 29 Nombre de suffrages exprimés 29
<u>VOTES :</u> Pour 29 Contre 00 Abstentions 00
Date de convocation : 21/03/2018
Présenté par la Première Adjointe au Maire, A Pirae, le 27/03/2018 Le 27/03/2018 Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire. A Pirae, le 27/03/2018

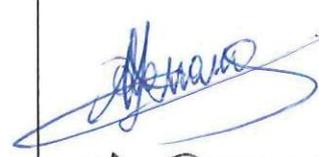
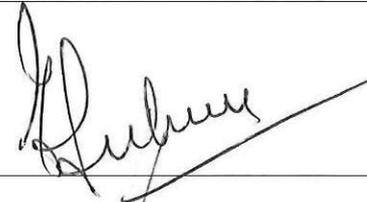
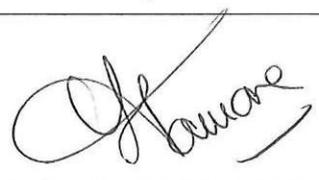
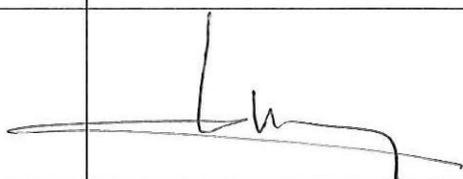
Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	<i>ABSENT</i>	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

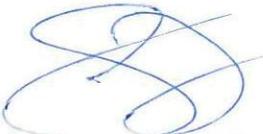
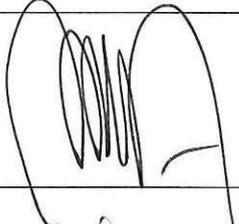
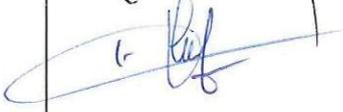
Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Principal)

D2 – ARRETE - SIGNATURES

4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	ABSENTE	
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint		
6	Mme Lorraine HUNTER.	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
10	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
11	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
13	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal	ABSENTE PROCURATION Christophe TAURAAATUA	
14	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	ABSENT PROCURATION Irvine PARO	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal	ABSENT PROCURATION Rexana TEHOIRI	
20	M. Christophe TEO	Conseiller Municipal	ABSENT PROCURATION Raionii TETOFA	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	ABSENT PROCURATION Heimema TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale	ABSENTE PROCURATION Yvette LICHTLE	
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale	ABSENTE	
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	ABSENTE PROCURATION Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABSENT	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le **29 MARS 2018**
et de la publication le **29 MARS 2018**

Par délégation du Maire,

Mme Yvette LICHTLE
1^{er} Adjoint



Fait à PIRAE, le **29 MARS 2018**

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

